



Présentation budget 2022

Budget 2022-Dépenses financées par la taxe foncière

- **Administration générale :**

- Le budget a été augmenté, notamment afin d'intégrer les modifications liées à la rémunération des élus approuvées en mai 2021.

- **Sécurité publique :**

- Une hausse de la quote-part en fonction de l'inflation a été prévue. Les dépenses liées au bâtiment ont été ajustées en fonction de la mise en place de l'entente finale liée à la création de la RÉPPI (régie incendie).

- **Transport :**

- La hausse provient principalement de travaux de réfection de certains rangs, ponceaux et fossés de drainage prévus selon les priorités définies par le conseil. La hausse inclut également une mise aux normes de la signalisation sur le territoire de la Ville. Ces dépenses seront financées par règlement d'emprunt et n'affectent pas la taxation 2022. Cette hausse est partiellement contrebalancée par une diminution des dépenses d'entretien des véhicules liée au renouvellement de la flotte municipale.

Dépenses financées par taxe foncière générale		
	2022	2021
Administration générale	989 136	977 355
Sécurité publique	760 052	722 264
Transport	1 588 907	1 463 994
Hygiène du milieu	4 229	15 671
Santé et bien-être	31 000	32 500
Aménagement, urbanisme et développement	161 748	160 380
Loisirs et culture	828 626	802 571
Frais de financement	71 351	129 822
Immobilisations financés par le fonctionnement	4 302	-
Remboursement du fonds de roulement	57 350	77 285
Dépenses Transport financés par dette	(155 000)	-
Amortissement	(696 040)	(696 040)
Affectation œuvre d'arts	-	(15 000)
Affectation autres	-	(12 839)
Affectation excédents 2021	(85 000)	-
Affectation- Cartographie	(12 000)	-
	3 548 661	3 657 963

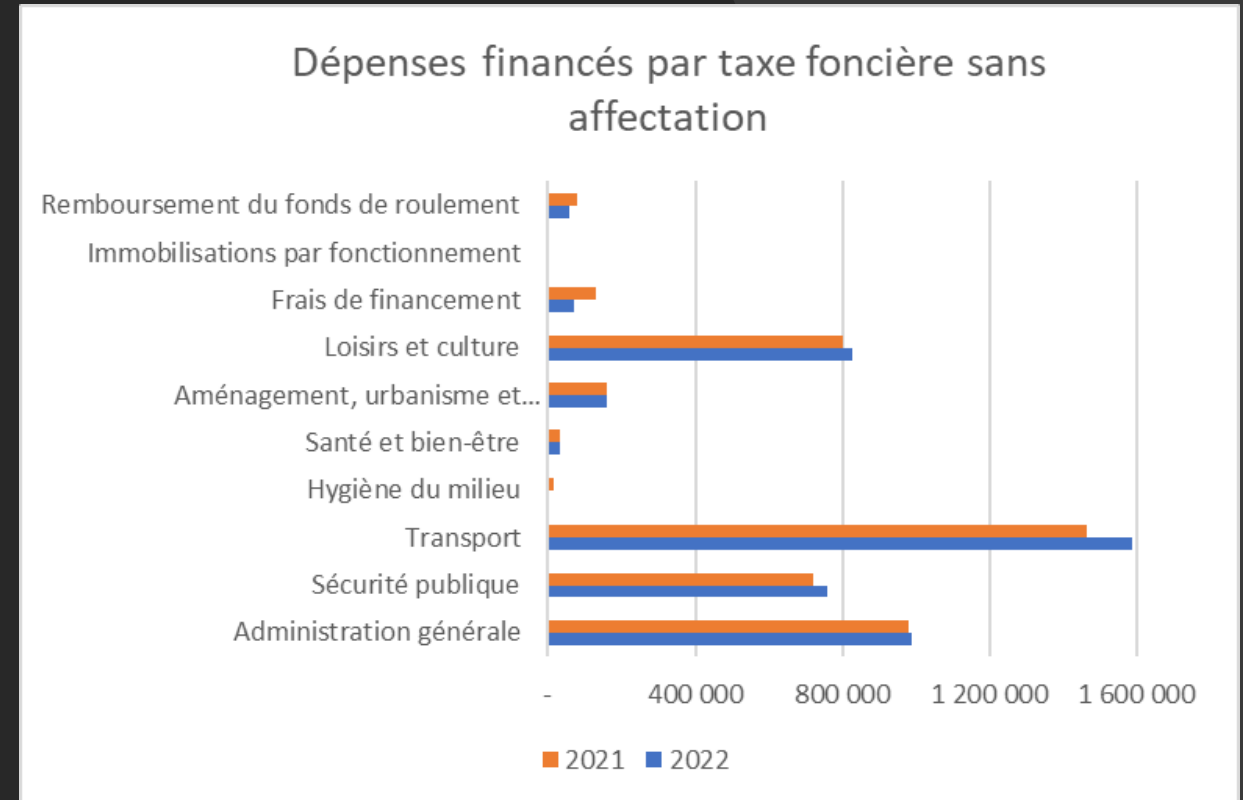
Budget 2022-Dépenses financées par la taxe foncière

- **Loisirs et culture:**

- La hausse est principalement attribuable à la hausse des dépenses d'entretien du centre ski-neuf liée à l'ajout d'une piste de fat bike et à l'ajout de l'entretien des sentiers de raquettes. La contribution à la Course de la banquise a également été bonifiée et un budget d'entretien des équipements de parc a été ajouté.

- **Frais de financement :**

- Les liquidités de la Ville s'étant améliorées au cours des dernières années, les financements temporaires sont utilisés sur une moins longue période, ceci permet de diminuer les frais de financement.



Budget 2022- Dépenses financées par la taxe foncière

- **Affectations :**
 - Une hausse des revenus liés aux droits de mutation et la réception de l'indemnité d'assurance à la suite de l'incendie de l'un de nos camions ont généré des revenus imprévus en 2021 qui permettent de réduire le remboursement au fonds de roulement en 2022 et d'affecter des excédents de 2021 au financement des dépenses de fonctionnement de 2022.
 - Comme l'an dernier, des travaux ont été effectués afin d'éviter une double taxation de certaines charges. Ainsi, une analyse détaillée du budget précédent a permis au conseil d'affecter des excédents visant à couvrir les dépenses reportées à l'année suivante. C'est le cas pour la mise à jour de la carte urbaine prévue en 2021 qui a été reportée en 2022.

Budget 2022- Revenus finançant les services généraux

- **Transferts gouvernementaux :**

La diminution des transferts gouvernementaux est principalement liée à la subvention COVID affectée en partie à l'exercice 2021 et non récurrente.

- **Services rendus :**

Ajustements des revenus des services rendus en fonction des revenus réels des dernières années.

- **Impositions de droits :**

Augmentation du budget lié aux droits de mutation en fonction de l'historique des deux dernières années.

- **Autres revenus :**

Diminution liée à une modification du calcul de récupération des taxes de vente suivant la hausse des achats taxables prévus en 2022.

- **Diminution du taux de base prévue**

Les différentes affectations prévues et la diminution de certaines dépenses permettent d'estimer une diminution du taux de base d'environ 9% pour les immeubles résiduels.

Revenus- services sur valeur foncière générale		
	2022	2021
Taxes sur la valeur foncière	2 976 803	2 981 269
Palements tenant lieu de taxes	28 500	26 300
Transferts gouvernementaux	214 139	311 534
Services rendus	115 719	126 360
Imposition de droits	164 000	150 500
Amendes et pénalités	12 000	12 000
Revenu d'intérêts	37 500	30 000
Autres revenus	-	20 000
	3 548 661	3 657 963

Catégories d'immeubles	Taux de base estimé par 100\$		
	2022	2021	Variation
Immeubles résidentiels	0.7692	0.8468	-9.16%
Immeubles de 6 logements et plus	0.7692	0.8468	-9.16%
Immeubles non résidentiels	1.5615	1.6018	-2.52%
Immeubles industriels	1.7384	1.7810	-2.39%
Terrains vagues desservis	0.7692	0.8468	-9.16%
Immeubles agricoles	0.7692	0.8468	-9.16%
Immeubles forestiers	0.7692	0.8468	-9.16%

Budget 2022- Revenus et dépenses liées au service de la dette

- La hausse de la dépense du service de la dette et du taux de taxation afférent est liée :
 - ✓ À la diminution des affectations prévues. Une portion des excédents de 2020 a été affectée au remboursement de la dette dans le budget de 2021. Cette affectation n'est pas récurrente en 2022.
 - ✓ Et au premier versement en capital sur l'emprunt 243 financé à la fin de l'année 2021.
- Les revenus de services rendus finançant les dépenses du service de la dette en 2021 étaient liés au remboursement du règlement 327, maintenant éteint.

Dépenses financées par taxes spéciales- Service de la dette		
	2022	2021
Service de la dette- frais de financement	347 021	337 571
Service de la dette- remboursement	905 645	809 676
Affectation excédents 2020	-	(110 000)
	1 252 666	1 037 247

Revenus taxes spéciales- service de la dette		
	2022	2021
Taxes sur la valeur foncière	794 116	646 690
Taxes spéciales- Tarif de compensation	168 700	147 240
Transferts gouvernementaux	110 000	87 190
Services rendus	-	28 900
Imposition de droits	179 850	127 227
	1 252 666	1 037 247

Taxation service de la dette- taux estimés par 100\$ d'évaluation	2022	2021	Variation
Service de la dette- ensemble	0.0366	0.0397	-7.80%
Service dette secteur Centre	0.1963	0.1663	18.00%

Taxation service de la dette- taux estimés par EH	2022	2021	Variation
Tarif de compensation dette aqueduc secteur sud	67.75	61.82	9.60%
Tarif de compensation dette egout secteur sud	128.29	109.48	17.20%

Budget 2022- Revenus et dépenses liées aux réserves financières

- Une nouvelle réserve a été créée afin d'améliorer la gestion des coûts liés aux élections.
- Le financement de la réserve financière en lien avec la vidange des boues a été modifié afin que les coûts soient inclus dans la tarification des services d'égouts. Ceci permettant une meilleure répartition des coûts.

Dépenses financés par taxes spéciales- Réserves financières		
	2022	2021
Affectation réserve - gestion des boues	20 000	10 000
Affectation réserve - élections	10 000	-
Affectation réserve - Marina	20 000	-
	50 000	10 000

Revenus taxes spéciales - Réserves financières		
	2022	2021
Taxes sur la valeur foncière- Élections	10 000	-
Taxes sur la valeur foncière- Vidanges boues	-	10 000
Taxes spéciales tarif de compensation- vidange des boues	20 000	-
Services rendus- réserve Marina	20 000	-
	50 000	10 000

Taxation réserves financière- taux estimés par 100 \$ d'évaluation	2022	2021
Réserve foncière- élections	0.0028	
Réserve foncière- Vidange des boues		0.0031

Taxation réserve financière- taux estimés par EH	2022	2021
Tarif de compensation égout - vidange des boues	6.79	

Budget 2022- Dépenses liés aux services d'aqueduc, d'égouts et de matières résiduelles

- La hausse des dépenses liées à l'hygiène du milieu – Eau et égouts sont expliqués par :
 - ✓ L'augmentation des coûts estimés pour la vidange des boues qui a été reportée en 2022. Il est à noter que celle-ci sera financée à 100% par l'affectation de la réserve et un règlement d'emprunt. Ainsi, cet écart n'a pas d'impact sur la taxation 2022.
 - ✓ La répartition des salaires du directeur des infrastructures et de l'ouvrier spécialisé qui a été modifiée dans le budget 2022 afin de refléter la répartition réelle des tâches de ce département.
- Les dépenses liées à l'hygiène du milieu- Matières résiduelles ont diminué principalement en raison de la variation du nombre de collectes estimé auprès d'un citoyen corporatif. Cette diminution est contrebalancée par une hausse de la quote-part versée à la RRGMRP d'environ 20 000\$.
- L'affectation d'analyse de vulnérabilité concerne le projet lié au programme pour une protection accrue des sources d'eau potable qui devait être réalisé en 2021 et qui a été reporté en partie en 2022. Afin d'éviter une double taxation, des excédents ont été affectés en 2022 afin de financer la portion non subventionnée du projet reporté.

Dépenses financées par tarifs de compensation de services		
	2022	2021
Hygiène du milieu- Eau et égouts	1 623 378	1 486 582
Hygiène du milieu- Matières résiduelles	327 054	368 917
Sécurité publique- service 9-1-1	20 000	18 000
Dépense de fonctionnement financé par dette	(194 000)	(153 000)
Amortissement	(719 000)	(719 000)
Affectation- réserve gestion des boues	(158 000)	(157 000)
Affectation- Analyse vulnérabilité	(25 000)	-
	874 432	844 499

Budget 2022- Revenus liés aux services d'aqueduc, d'égouts et de matières résiduelles

Revenus- services avec tarification		
	2022	2021
Taxes spéciales services- Tarif de compensation	789 432	814 499
Transferts gouvernementaux	85 000	30 000
	874 432	844 499

Tarification estimée services par équivalent-habitation	2022	2021	Variation
Tarif entretien- Aqueduc	141.37	135.90	4.00%
Tarif entretien- Égout	64.74	64.94	-0.30%
Tarif ordures résidentielles	138.53	131.72	5.20%
TOTAL:	344.64	332.57	3.60%

Tarification estimée autres services :	2022	2021	Variation
Tarif boues de fosses septiques résidentielles par EH	66.88	60.00	0.1029
Tarif ordures immeubles commerciaux, industriels et institutionnels - par tonne	147.70	129.70	0.1219

- **Tarif de compensation**

La variation des revenus de tarif de compensation est directement reliée à la diminution des dépenses d'hygiène du milieu- Matières résiduelles ayant diminué principalement à cause de la variation du nombre de collectes estimé auprès d'un citoyen corporatif. Comme les revenus sont estimés afin de couvrir les dépenses, une diminution équivalente a été prévue. Cette variation n'a donc pas d'impact sur le taux de tarification estimé pour ce service.

- **Equivalent-habitation**

Une diminution des équivalents-habitation (EH) a également été prévue afin d'estimer les tarifs de compensation puisque la consommation moyenne d'eau d'une famille a été revue en fonction des données gouvernementales les plus récentes et est passée de 219 à 244 m³.

Programme
triennal
d'immobilisation
(PTI) 2022-2024

Catégories	2022	2023	2024	Total
Infrastructure				
Eau potable	101 500	3 575 000	4 575 000	8 251 500
Eaux usées	2 000 000	105 000	-	2 105 000
Chemins, rues, route, trottoirs	1 292 000	30 000	-	1 322 000
Parcs, terrains de jeu	100 000	360 117	-	460 117
Bâtiments et terrain	645 000	35 000	-	680 000
Véhicules	25 000	65 000	-	90 000
Machinerie, outillage et équipement divers	213 250	12 000	-	225 250
Ameublements et équipements de	8 500	-	-	8 500
Autres	9 500	-	-	9 500
Total	4 394 750	4 182 117	4 575 000	13 151 867

Financement
des
investissements
2022

Mode de financement	Montant
Budget de fonctionnement	4 302
Subventions gouvernementales	254 043
Emprunt à long terme à l'ensemble	3 719 698
Emprunt à long terme excluant Perthuis	276 500
Fonds de roulement	111 000
Excédents affectés	29 207
Total	4 394 750

Principaux projets en immobilisation

Nouveau parc industriel– 3 575 000\$

Ce projet est priorisé depuis 2020 et a été retardé pour des raisons hors de notre contrôle. Les travaux projetés ciblent la réalisation d'un plan de développement du parc industriel et des balises réglementaires nécessaires, un plan de lotissement, la réalisation des travaux d'infrastructures et de voirie et l'implantation des services municipaux. Le scénario envisagé permettrait d'optimiser nos réseaux desservant la phase II du parc industriel tout en favorisant le développement futur du secteur résidentiel situé au sud-ouest, notamment en y implantant les nouvelles conduites sanitaires et pluviales et un bassin de rétention des eaux pluviales. La réalisation du projet tel que prévu actuellement nécessitera l'achat de terrains. Ce projet sera financé par emprunts à long terme et le produit de la vente des terrains sera affecté au remboursement de cet emprunt afin de minimiser les impacts sur la taxation.

Achat d'un nouveau tracteur et équipements- 195 000\$

La Ville prévoit remplacer son tracteur actuel par de la machinerie ayant une capacité moteur et hydraulique supérieure. Une analyse de ce nouvel achat sera effectuée dans l'objectif de déterminer les économies de coûts envisageables et les gains d'autonomie et d'efficacité pouvant être générés dans les travaux d'entretien. Cette acquisition sera donc conditionnelle à une recommandation favorable du comité d'analyse du parc roulant. Le produit de la vente du tracteur actuel devra être mis à l'encontre du règlement d'emprunt prévu pour financer cet équipement.

Principaux projets en immobilisation

Mise à niveau et optimisation de bâtiments municipaux- 328 500\$

Hôtel de Ville- 128 500\$ La Ville prévoit terminer cette année ses travaux d'aménagements finaux dans le sous-sol et ses travaux de finitions en façade de l'hôtel de Ville. Elle procédera également à une mise à niveau du système téléphonique qui permettra une plus grande efficacité dans un contexte de télétravail et de gestion multisites. Les travaux d'aménagements de l'hôtel de Ville seront financés par la subvention PRABAM et le solde du règlement 208. Le nouveau système téléphonique (IP) sera financé via le fonds de roulement.

Garage et entrepôt- 105 000 \$ La Ville terminera ses travaux d'amélioration et d'optimisation du garage municipal et de l'entrepôt situé derrière celui-ci. Ceux-ci permettront une meilleure utilisation de l'espace disponible, la mise aux normes de certaines composantes et une plus grande capacité de remisage intérieur et une augmentation de la durée de vie utile de plusieurs équipements. Ces travaux seront financés par le règlement 252.

Mise aux normes caserne #8- 45 000\$ Le solde de la subvention PRABAM sera utilisé pour effectuer les travaux de mises aux normes de la caserne # 8 permettant de maintenir la conformité aux exigences réglementaires et de faciliter la gestion des opérations.

Centre culturel- 45 000\$ Afin d'optimiser l'utilisation des locaux situés au deuxième étage, la Ville prévoit effectuer des travaux afin de revoir les divisions existantes et les différentes issues. Certains travaux de mises aux normes liés à la mécanique du bâtiment seront également effectués. Le tout sera financé à l'aide d'un nouveau règlement d'emprunt.

Principaux projets en immobilisation

Mise aux normes et optimisation eau potable- 101 500\$

Plan et devis mise aux norme du puits Saint-Charles et essais traitabilité nouveaux puits (année 1) – 75 000\$

Ce projet, étalé sur deux ans, est composé d'essais de traitabilité sur les nouveaux puits, d'études complémentaires et de la préparation de plans et devis visant à maximiser l'utilisation des puits existants. Celui-ci est financé en totalité par la TECQ.

Mise à niveau et optimisation des programmes (SCADA) et télémétrie – 26 500 \$

Finalisation de l'intégration en télémétrie du réseau et des diverses installations prioritaires et stratégiques (puits St-Louis, Provencher et Les Sources). Ceci permettra l'optimisation du suivi des paramètres et du fonctionnement global des sites de prélèvements, de traitement et stockage et de distribution. Ce projet est financé en totalité par la TECQ.

Principaux projets en immobilisation

**Réaménagement
du stationnement
de la Marina-
15 000\$**

Les plans liés à ce projet sont en cours d'approbation par les ministères concernés. Ils prévoient un réaménagement complet des lieux qui permettra l'ajout de stationnements de remorques à bateau sans diminuer les stationnements réservés aux autres clientèles. Ce projet financé par les excédents affectés permettra également d'assurer une meilleure sécurité des lieux.

**Réhabilitation de
glissière de
sécurité-
30 000\$ (année 1)**

L'ajout de glissières de sécurité sera effectué pour certains secteurs où des zones à risques ont été répertoriés afin d'assurer la sécurité adéquate des lieux. Les travaux, effectués sur deux ans, seront financés par un nouvel emprunt à long terme.

**Plan et devis-
mise en valeur
des terrains des
loisirs (base de
plein air)-
85 000\$**

La Ville réalisera en 2022 diverses études et analyses afin de se doter de plan et devis pour appel d'offres, afin de lancer un important chantier de revitalisation et de développement de ses terrains sportifs et de loisirs sur la base de plein air (OTJ). Le financement de ces investissements proviendra respectivement du fonds de roulement et des excédents de fonctionnement affectés à cet effet.

Principaux projets en immobilisation

- **Autres projets**
 - **Achat - plate-forme élévatrice pour camionnette**
 - **Achat - remorque générale**
 - **Achat - plaque vibrante**
 - **Achat - balayeuse dorsale sans -fil**
 - **Achat - radar pédagogique**
 - **Remplacement lumières de rue - 138**
 - **Réception de la nouvelle Dameuse**